

BULLETIN MUNICIPAL



INFORMATIONS

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Mme Gosselin n'effectuera pas de permanence en mairie au mois de juillet. Toutefois, il y en aura sur Friville avant le 13 juillet.

Si besoin, veuillez prendre rendez-vous auprès du centre La Fontaine, situé rue Salvador Allende à Friville-Escarbotin, au **03.60.03.42.30**

CIDFF

Prochaine permanence en mairie le **mercredi 13 juillet** de 14h à 17h. Sur rendez-vous au **03.22.60.39.60**

INCIVILITÉS

Pour l'intérêt général, la municipalité a investi dans l'embellissement de la ville par l'achat de jardinières multicolores situées rue Roger Salengro. Toutefois, des individus mal intentionnés ont tenté de dérober une jardinière et ont saccagé les fleurs nouvellement plantées.

Par ailleurs, un administré a retrouvé son véhicule avec les pneus crevés dans la cité Riquier et un signalement a été fait pour tapage nocturne dans la rue Henri Barbusse. La gendarmerie est prévenue et verbalisera les contrevenants.

BIBLIOTHÈQUE

Durant le mois de juillet, la bibliothèque sera ouverte uniquement le vendredi de 17h à 18h.

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Mr Emmanuel MAQUET, conseiller départemental du canton de Friville-Escarbotin, effectue des permanences en mairie pour les habitants qui souhaitent le rencontrer :

- vendredi 8 juillet à 14h à Cayeux-sur-Mer
- vendredi 8 juillet à 15h30 à Ault
-

SANTÉ

Depuis le 1^{er} mai 2016, la France s'est dotée d'un nouveau centre de référence et d'expertise en santé publique : Santé Publique France est la nouvelle agence nationale de santé publique et a pour mission de protéger efficacement la santé des populations. Plus d'informations sur le site www.santepubliquefrance.fr

SOLIDARITÉ

L'opération « 1 bouchon – 1 sourire » est basée sur un partenariat qui organise une vraie solidarité entre les personnes et sensibilise le grand public au recyclage du plastique.

L'association « Un Réflexe, un Geste, une Aide » (RGA), récupère vos bouchons en plastique et en liège (ne pas les mélanger) pour aider les personnes en situation de handicap. Une plaquette d'informations est disponible en mairie pour connaître le rôle et les missions de cette association.

Pour apporter sa contribution, la municipalité a installé un container entre le gymnase et la MPT (derrière les toilettes) pour faciliter cette collecte de bouchons. Alors ne jetez plus vos bouchons et participez à cet acte citoyen !

BULLETIN MUNICIPAL



L'association « *Le destin de Lisa* » organise une balade à moto le **samedi 9 juillet 2016**. Le départ est prévu à 13h45 à Feuquières-en-Vimeu au stade municipal. Le parcours passera dans les rues Jules Guesde et Jean Jaurès de notre commune vers 16h30 / 17h. Un accueil chaleureux des habitants ferait plaisir aux participants. Cette action a pour but de récolter des fonds pour aider une jeune fille en situation de handicap. Pour plus de renseignements, consultez le site « La virée pour Lisa » ou contactez Mme Denis au **06.45.05.73.84**

CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

En 1916, cette bataille fut la plus meurtrière de la Première Guerre Mondiale avec plus d'un million de victimes. 100 ans plus tard, le Conseil Départemental commémore la Bataille avec l'opération « *Poèmes pour la paix* » afin de rendre hommage aux nombreux soldats tombés sur les terres de la Somme. Aussi du 1^{er} juillet au 18 novembre 2016, vous êtes tous invités à écrire et partager vos messages pour la Paix sur le site www.somme14-18.com

LÉGISLATION

Selon le Code Général des Collectivités territoriales (articles L 2212-1), le Code Pénal (article R.610-5) et le Code Civil (articles 1382 à 1384), la municipalité rappelle que le balayage et entretien des trottoirs et caniveaux est une charge incombant au propriétaire (son représentant ou le locataire). Chacun est tenu de balayer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au devant de son bâti ou non bâti. Outre cet entretien, les propriétaires

(son représentant ou le locataire) doivent arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs et nettoyer les gargouilles sur les trottoirs pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE

L'association Compétences pour l'Entreprise a cessé son activité en avril dernier. Toutefois, les personnes investies dans cette association, se sont rapprochées de l'association Initiative Somme, partenaire de longue date. Aussi, les porteurs de projet peuvent être reçus par Initiative Somme à Abbeville le jeudi en prenant RDV au 03.22.22.30.63 ou par mail info@initiative-somme.fr ou en contactant Mr Franck Noiret au 03.22.26.01.80 pour des RDV à Chépy.

Pour les jeunes de moins de 26 ans, souhaitant être accompagnés dans cette démarche, la Mission Locale Picardie Maritime propose un dispositif particulier « **Entreprenariat Jeunesse** » qui permet de développer l'esprit d'entreprendre et travailler son projet de création. Si vous souhaitez passer de l'idée au projet, n'hésitez pas et contactez Mme Diane Belpaume au 03.22.20.14.14 ou par mail : diane.belpaume@mlpm.org

RESTAURATION SCOLAIRE

La dernière vente de tickets de cantine se fera le lundi 4 juillet de 17h à 18h à la MPT. Une vente est prévue avant la rentrée scolaire le mardi 30 août de 17h à 19h à la MPT.

TOUR DE PICARDIE

La 70^e édition du Tour de Picardie s'est déroulée du vendredi 13 au dimanche 15 mai. L'étape 2, qui traversait le département de la Somme, est partie de Feuquières-en-Vimeu pour rejoindre Flixecourt. Le départ réel s'est fait dans la commune le samedi 14 mai vers 13h.



✓ École primaire

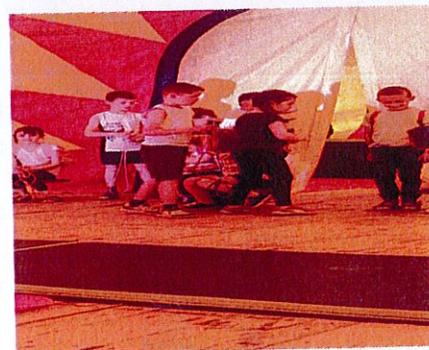
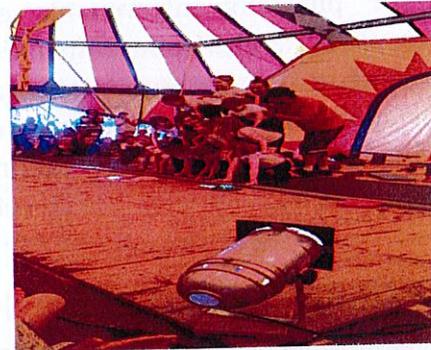
L'après-midi, les enfants de l'école élémentaire ont présenté les numéros travaillés durant la semaine avec les animateurs de l'association « les Mains Goch' ». Les enfants des T.A.P ont présenté leurs activités de l'année. L'association des parents d'Élèves a organisé sa kermesse qui s'est terminée par un repas convivial.



FÊTE DES ÉCOLES

✓ École maternelle

Vendredi 24 juin, les élèves de l'école maternelle ont fait la fête devant les parents que les enseignantes remercient d'être venus nombreux. Cette matinée, riche en émotions, s'est terminée par le verre de l'amitié.



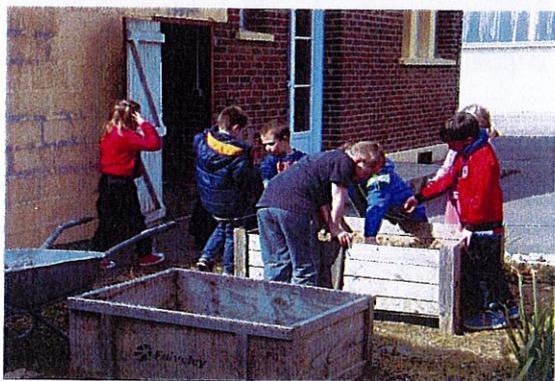
⇒ suite à des réclamations, une discussion a permis de fixer les horaires qui suivent : extinction totale en semaine et le week-end pour la période du 1^{er} juin au 31 août / extinction de 23h30 à 4h30 en semaine et maintien de l'éclairage la nuit de samedi à dimanche le reste de l'année

6 / festivités des 13 et 14 juillet

⇒ les festivités habituelles sont reconduites. Le repas dansant prévu au gymnase sera tarifé de 2€ pour les habitants de la commune, 6€ pour les personnes de l'extérieur et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

ATELIER JARDINS DES TAP

Les enfants inscrits au TAP, ont pu bénéficier d'une initiation au jardinage, encadrés par plusieurs intervenants et animateurs. Ils se sont vus récompensés par un diplôme et tiennent à remercier la population qui par sa contribution de plants, graines et éléments de décoration leur ont permis le bon déroulement de cet atelier.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai dernier, la France a commémoré le 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. À l'occasion de cette date symbolique et pour le devoir de mémoire, la commune et ses habitants ont défilé en l'honneur de toutes les victimes.



BULLETIN MUNICIPAL



ASSOCIATION « LE FRESSENEVILLOIS »

Sortie au Moulin Rouge du **samedi 12 novembre 2016** : pensez à vous inscrire ! Renseignements auprès de Monsieur Jacky MOUILLARD au 07.71.15.93.53. Coût : 200 €, possibilité de paiement échelonné.

DESTRUCTION DES CHARDONS

Vu le code des Communes (articles L.131.2 et L.131.13), vu le code Rural (articles 342 à 364), vu l'arrêté du 30 juillet 1970 et vu l'arrêté préfectoral du 18 septembre 1981,

Sur l'ensemble du territoire de la commune, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder avant le 14 juillet, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Cette destruction doit être opérée par voie chimique ou mécanique et terminée au plus tard avant leur floraison.

AIDE AU 14 JUILLET

Les familles de 3 enfants et plus (âgés de moins de 16 ans au 14 juillet), bénéficient d'un bon à l'occasion de la Fête Nationale. Pour le retirer, elles doivent se présenter en mairie munies de leur livret de famille.

TRADITION FÊTE LOCALE

Spécialité régionale et ancré dans les traditions, le gâteau battu est toujours servi lors de festivités. Fidèle à sa coutume, la municipalité en a de nouveau offerts en cette occasion aux habitants résidant en maison de retraite. Un geste toujours fort apprécié par nos anciens qui en profitent pour prendre des nouvelles.

RESTOS DU CŒUR

Ouverture en juillet le lundi de 13h30 à 14h30.

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Durant la saison estivale, le ramassage s'effectuera tous les jeudis.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE POUR LE MOIS D'AOUT

Le secrétariat de la mairie sera ouvert au public du **25 juillet au 31 août 2016** :

- de 8 heures 30 à 12 heures 30 du lundi au vendredi
- de 9 heures à 12 heures le samedi matin

**Pendant le mois d'août,
pas de permanence du Maire
et des Adjointes.**

SERVICE DE GARDE

- Infirmières :

Le 03 / 07 : Cabinet infirmier de Friaucourt au **03.22.60.62.26**

Le 10 / 07 : Mmes Morière et Houssaye au **03.22.30.30.43**

Le 14 / 07 : Mmes Dubuc et Chalvet au **03.22.30.03.76**

Le 17 / 07 : Mmes Hénocque, Melin, Avisse, Acquaviva et Duval au **03.22.30.28.95**

Le 24 / 07 : Mmes Pauchet et Bonhomme au **03.22.30.30.43**

Le 31 / 07 : Mme Davergne au **03.22.30.46.06**

BULLETIN MUNICIPAL



EVENEMENTS

Le 13 / 07 : festivités

Les personnes inscrites au repas peuvent se présenter dès 19h au gymnase.

La retraite aux flambeaux partira du stade à 22h, les enfants pourront prendre leurs lampions au gymnase. Le feu d'artifice débutera vers 23h45.

Le 14 / 07 : Fête Nationale

Pour le défilé du 14 juillet, le rassemblement se fera à la mairie à 10h30. Les jeux prévus au stade commenceront à 11h et la remise des récompenses vers 12h. L'après-midi, un concours de pétanque aura lieu au stade organisé par le club de pétanque.

Le 15 / 07 : assemblée générale de l'USNF

Le 22 / 07 : concours de pétanque

Organisé par l'association des Parents d'Élèves au stade Marcel Poiret

Le 23 / 07 : tournoi de sixte

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers au stade Marcel Poiret

Le 29 / 07 : fête de l'ALSH au gymnase

ÉTAT CIVIL

✓ Naissances :

Amiens le 07 juin 2016 : Paul ROBINET

Abbeville le 10 juin 2016 : Arthur THOMÄ

✓ Décès :

Saint Valéry sur Somme le 05 juin 2016 :
Mme Marcelle SAC-ÉPÉE veuve DELABIE

Abbeville le 08 juin 2016 : Mr Serge
MOUILLARD

Abbeville le 11 juin 2016 : Mr Michel
LEBAS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2016

Suite aux démissions de Melle Sandra Malbranche, Melle Delphine Varin et Mr Patrick Porion, sont installés dans leurs nouvelles fonctions, Mme Marie Quennehen, Mme Dany Humel et Mr Alain Delignière.

Ordre du jour :

1 / Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2016

⇒ approuvé avec une abstention pour cause d'absence à la réunion

2 / avis sur le projet de périmètre actant la fusion de la CCVI et de la CCVV

⇒ avis favorable à l'unanimité

3 / avis sur le pré-projet de programme local de l'habitat de la CCVI

⇒ avis favorable avec 2 abstentions

4 / droit de préemption urbain

⇒ le conseil municipal est favorable à la délégation faite par la CCVI envers la commune

5 / éclairage public : modification des horaires d'extinction